



La Société de transport du Saguenay annonce un gel tarifaire pour l'année 2022

Saguenay, le 12 novembre 2021– La Société de transport du Saguenay (STS) souhaite informer ses clients que les tarifs pour utiliser les services du transport en commun urbain et adapté **demeureront les mêmes en 2022**.

« L'accessibilité au réseau de transport est une priorité pour la STS. Nous avons donc décidé de **geler les tarifs** par solidarité envers la population de Saguenay qui a pu subir ou qui subit encore un stress financier en raison de la crise sanitaire. Nous souhaitons aussi par cette décision, encourager l'usage du transport en commun », souligne M. Jean-Luc Roberge, directeur général de la STS.

Grille tarifaire 2022

Paiement comptant	3,50 \$
Billets – PME (porte-monnaie électronique)	
Prix unitaire	3,35 \$
Livret de 5 billets	16,75 \$
Livret de 12 billets	40,20 \$
Titre familial	
Laissez-passer un jour (maximum 2 adultes, 4 enfants)	11,00 \$
Laissez-passer mensuel	
Adulte	73,00 \$
Jeunesse (17 ans et moins)	60,00 \$
Âge d'or (65 ans et plus)	48,00 \$

À propos de la STS

La Société de transport du Saguenay a comme mission d'offrir des services efficaces de transport urbain et adapté aux clients de Saguenay en assurant une saine utilisation des ressources disponibles. Elle dessert une population de plus de 145 000 personnes et parcourt annuellement près de 5 000 000 km sur un très vaste territoire de 1 166 km².